



# Dossier de presse

## Jeux d'argent et responsabilité sociale

Lancement de jeu-contrôle.ch



### Sommaire :

- 1 - Communiqué de presse
- 2 - Programme de la Conférence de presse
- 3 - Les jeux d'argent en Suisse
- 4 - Les défis de la prévention
- 5 - Le jeu excessif
- 6 - Présentation de Jeu-contrôle
- 7 - Présentation du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ)
- 8 - Lieux d'aide par cantons

Le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) est un programme de la Conférence latines des affaires sanitaires et sociales (CLASS)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 10 janvier 2017

## Les cantons romands s'unissent contre le jeu excessif en tirant profit des nouvelles technologies

**Les cantons romands s'unissent pour prévenir la dépendance au jeu. Ils lancent ce 10 janvier 2017, en présence du Conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia, président de la CLASS, deux prestations originales qui mettent le potentiel d'internet au service de la prévention. Il s'agit de faire d'avantage confiance aux joueurs et les aider à mieux gérer leur consommation en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Par ailleurs, une nouvelle interface unique pour les professionnels de tous les cantons permettra de dépasser les frontières cantonales et de mutualiser les ressources en ligne.**

Pour affronter les difficultés provoquées par le jeu excessif, les cantons romands ont décidé d'unir leurs forces. Ils présentent aujourd'hui deux projets novateurs : le site et l'app « Jeu-contrôle » et le nouvel outil internet sos-jeu.ch. Ces prestations originales sont l'œuvre du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) institué par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS), dont le Conseiller d'Etat genevois est le président cette année. Au nom des ministres romands de la santé, M. Mauro Poggia se dit convaincu de la nécessité de sensibiliser les joueurs au jeu excessif afin de réduire les souffrances sanitaires et sociales qu'il génère.

« Jeu-contrôle » (*Jeu-contrôle.ch*) repose sur une approche novatrice, qui s'est avérée payante dans d'autres addictions : l'auto-observation et la consommation contrôlée. Elle vise à aider le joueur pour qu'il ne tombe pas dans la spirale du jeu excessif, perde son emploi, s'endette et que sa vie sociale et familiale n'éclate. Plutôt qu'un jugement moral, l'outil permet aux joueurs qui rencontrent des problèmes d'observer et gérer leur activité de jeu d'argent. Les joueurs décident avant de jouer combien de temps et d'argent ils veulent jouer. Ils disposent aussi de conseils téléphoniques 24h/24h et d'un carnet de bord pour suivre leur consommation ainsi que de statistiques qui permettent d'analyser leur situation. Cet outil les soutient à gérer les risques et mettre en place des stratégies d'évitement. Il ne remplace pas l'intervenant professionnel, mais se veut complémentaire et permet au joueur de gérer sa consommation de manière autonome, d'acquérir des compétences d'alerte et de retrouver un certain équilibre dans sa vie. Le site *www.sos-jeu.ch* quant à lui s'adresse avant tout aux professionnels qui travaillent avec des joueurs pathologiques et vise à mieux coordonner les actions qui se font dans les différents cantons, en offrant une plateforme de travail commune.

Aujourd'hui, la multiplication des offres de jeux d'argent peut mener à des conséquences dramatiques (suicides, faillites, dépression, etc.). La dépendance au jeu, ou jeu pathologique, est par ailleurs reconnue par l'OMS au même titre que la dépendance au tabac ou à l'alcool. En Suisse, il génère des coûts sociaux estimés entre 551 et 648 millions de francs par an selon une étude du Prof. Jeanrenaud de l'Université de Neuchâtel (2012). Entre 75'000 et 120'000 personnes sont concernées en Suisse et 20% des romands disent connaître une situation problématique dans leur entourage proche.

### Contacts :

M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat, président de la CLASS, 022 327 92 00

Prof. Daniele Zullino, Service d'addictologie, HUG, 079 290 13 55

M. Frédéric Richter, coordinateur du PILDJ, 079 757 01 79

# Programme de la Conférence de presse

Invitation à une Conférence de presse

## **Jeux d'argent et responsabilité sociale**

*Lancement de jeu-controle.ch*

Le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ), vous convie à une Conférence de presse pour le lancement de jeu-controle.ch, une nouvelle offre qui s'adresse aux personnes qui ont des problèmes de jeux d'argent. Sous la forme d'une application mobile et d'un site internet, elle adopte une philosophie révolutionnaire dans le domaine, en responsabilisant les joueurs et leur offrant la possibilité de se prendre eux-mêmes directement en charge.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler que les jeux d'argent et de hasard rapportent de l'argent à l'utilité publique, mais dont les conséquences (jeu excessif) comportent aussi un coût social important, assumé en grande partie par les cantons, à la veille d'importants changements législatifs en la matière au niveau fédéral.

**Le mardi 10 janvier 2017 à 10h30 à l'Hôtel Alpha-Palmiers,  
Petit-Chêne 34 - Lausanne**

Intervenants :

### **M. Mauro Poggia,**

Président de la CLASS, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

*L'action des cantons romands et la responsabilité sociale en matière de jeux d'argent*

### **Prof. Daniele Zullino,**

Médecin chef de service, Service d'Addictologie, Département de Santé Mentale et Psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève

*Les addictions sans substance et les nouvelles technologies dans le traitement*

### **M. Frédéric Richter,**

Coordinateur du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance aux jeux

*Présentation jeu-controle.ch et du programme intercantonal*

Animation :

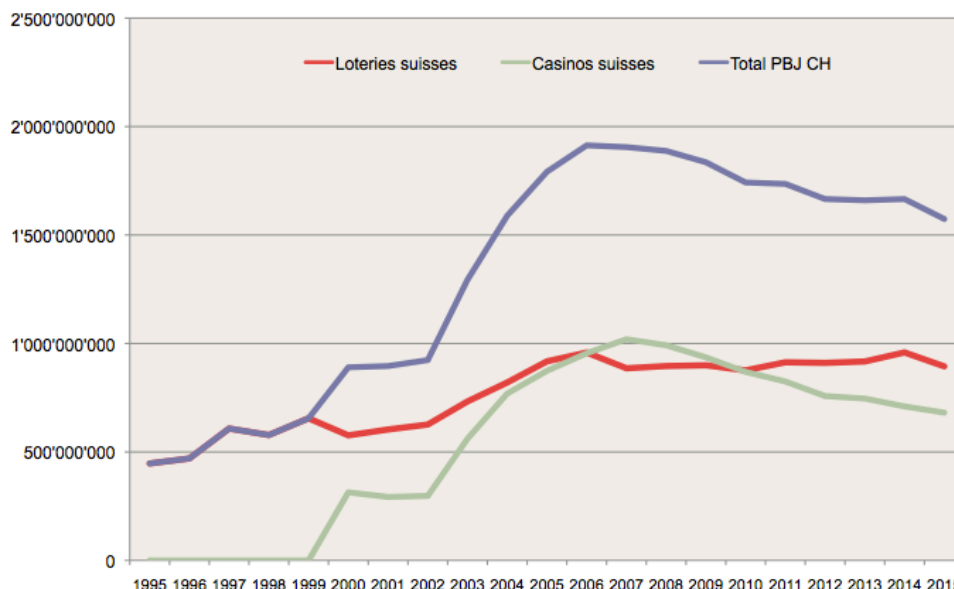
M. Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA

## Les jeux d'argent en Suisse

La Suisse a une offre de jeu d'argent très importante. La Suisse compte 21 casinos, ce qui représente une des plus fortes densités de casinos par habitant au monde. On a compté en Suisse 4'720'000 entrées en 2015<sup>1</sup>. Les jeux de loteries sont également présents dans toute la Suisse avec Swisslos et la Loterie romande qui propose des jeux de grattage, de tirage ainsi que des paris sportifs, certains jeux sont accessibles en ligne. En Suisse romande, on trouve un casino par canton et les jeux de loteries sont répartis sur plus de 2'650 points de vente, on trouve aussi près de 700 distributeurs de loteries électroniques (Tactilos) dans les bars et cafés, ces derniers sont très prisés par les joueurs et représentent 24% du revenu brut des jeux de la Loterie romande en 2015 (le *revenu* ou *produit brut des jeux* correspond à la totalité des mises moins les gains, c'est l'argent perdu par les joueurs). Le revenu des jeux d'argent a considérablement évolué en Suisse au cours du temps. En 2015, le produit brut des jeux d'argent s'est élevé à : **1'574 millions CHF**. Sur cette somme, 887 millions ont été reversés à l'utilité publique (impôt sur les maisons de jeux [AVS] + redistribution des bénéficiaires des loteries).

### Evolution du produit brut des jeux en Suisse de 1995 à 2015<sup>2</sup>

(Source : GREA)



<sup>1</sup> Commission fédérale des maisons de jeu : <http://www.esbk.admin.ch/esbk/fr/home/spielbanken/spielbankenliste.html>

<sup>2</sup> Sources : Rapports d'activités de la Loterie romande, Rapports d'activités Swisslos, Rapports d'activité CFMJ, Statistiques des Loteries de l'Office fédéral de la justice (OFJ).

## Le cadre légal des jeux d'argent

Les jeux d'argent et de hasard ont été régulés en Suisse pour la première fois en 1874, (modification art. 35 de la Constitution). Les loteries et paris ne subissent aucun changement, mais les maisons de jeu sont interdites. En 1920, l'interdiction des maisons de jeu est renforcée et de nouveau assouplie (1928) pour promouvoir le tourisme (les Kursaals avec jeu de boules sont autorisés).

Les jeux d'argent en Suisse sont encadrés par deux lois distinguant les jeux de casinos (Loi sur les Maisons de Jeu - LMJ) et les jeux de loteries et paris (Loi sur les Loteries et Parie – LLP).

Suite à une votation populaire en 1993, l'article 35 Cst est modifié et remplacé par l'art. 106 qui réintroduit les maisons de jeu en Suisse. La loi sur les maisons de jeu (LMJ) est ainsi adoptée le 8 décembre 1998 et entre en vigueur le 1er avril 2000. Vingt-et-une concessions de casinos sont aujourd'hui attribuées en Suisse, le secteur est surveillé par la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ).

En 1923, la Loi sur les loteries et les paris est créée (LLP), les loteries à but d'utilité publique restent tolérées. En 2001, la Confédération souhaite réviser la LLP, pour l'adapter aux valeurs actuelles de la société, comprenant entre autres le développement de moyen pour lutter contre la dépendance au jeu. Les 26 cantons préfèrent s'organiser entre eux et adoptent une convention intercantonale en janvier 2005 (CILP), qui verra l'instauration d'une taxe pour la prévention de la dépendance au jeu de 0,5% sur le produit brut des jeux de loteries et paris en Suisse (Art.18); un organe de surveillance est instauré: la Commission des loteries et paris (COMLOT).

## Le nouveau projet de loi sur les jeux d'argent en bref

Le peuple suisse a plébiscité, en mars 2012, un nouvel article constitutionnel sur les jeux d'argent (Art. 106 Cst.). Une révision en profondeur de la législation sur les jeux d'argent est donc en cours. Les changements annoncés par le Conseil fédéral portent notamment sur une diminution des recettes fiscales (exonération des gains de loteries) compensée par l'ouverture d'un marché des jeux en ligne (internet). Il est également prévu de développer une meilleure coordination entre les cantons et la Confédération et surtout de renforcer la protection de la population contre les risques de dépendance au jeu. Cette tâche revient essentiellement aux cantons.

Le projet de loi est actuellement débattu au Parlement. Les milieux de la prévention demandent la mise en place d'un financement pour les cantons, afin de répondre à leurs nouvelles obligations légales pour lutter contre le jeu excessif, mais aussi la création d'une commission consultative, afin de mieux s'adapter aux évolutions rapides du marché des jeux, notamment online ; enfin un meilleur contrôle d'accès aux jeux interdits pour les mineurs de moins de 18 ans est demandé, notamment pour les dispositifs électroniques.

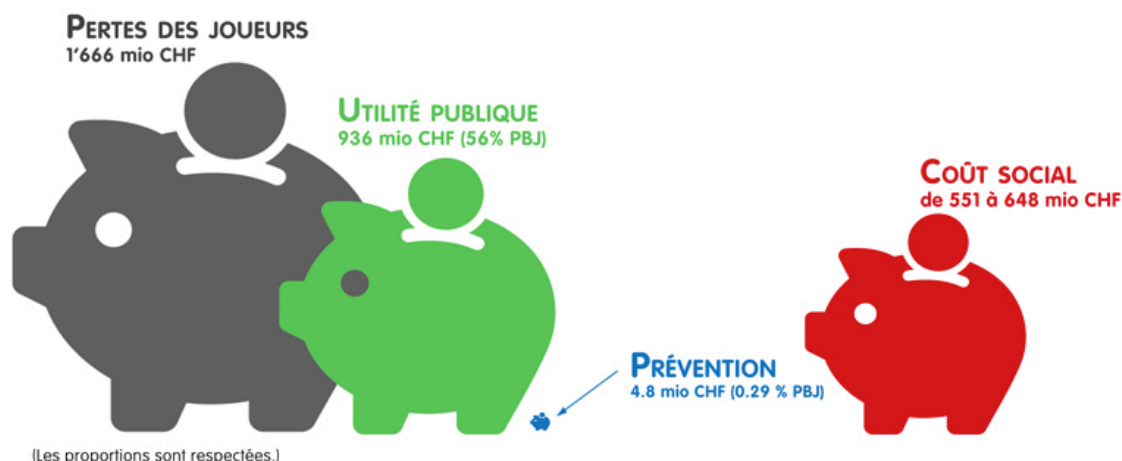
Plus d'information sur <http://www.grea.ch/revision-de-la-loi-sur-les-jeux-dargent-et-de-hasard-en-suisse>

## Les défis de la prévention

La régulation du marché des jeux d'argent n'est pas comme les autres et a toujours provoqué une tension entre les revenus financiers que l'Etat perçoit sur l'activité légale des jeux et la protection des joueurs contre le jeu excessif. Les jeux sont source de revenus, à travers taxes et impôts, mais comportent aussi des coûts liés au jeu pathologique. **Le coût social du jeu excessif a été estimé** par l'Université de Neuchâtel **entre 551 et 648 millions CHF** par an en Suisse<sup>1</sup>. En 2015, ce sont aussi 887 millions CHF qui ont été attribués à l'utilité publique en Suisse (impôts sur les casinos [ASV] + redistributions des bénéfices des loteries), alors que 4,5 millions CHF ont été versés aux cantons pour prévenir et prendre en charge les problèmes de jeux d'argent, c'est bien peu alors que la prévention reste le seul moyen de diminuer le coût social.

### Représentation des revenus des jeux d'argent en Suisse (chiffre 2014)

(Source : GREA)



Dans ce contexte, il faut savoir que le jeu excessif est un sujet tabou, qui reste le plus souvent caché, mais bien réel. Une étude réalisée en Suisse romande a montré qu'une personne sur cinq connaît quelqu'un dans son entourage qui rencontre des problèmes de jeu<sup>2</sup>. Pourtant seuls 2% des joueurs pathologiques ont recours à l'aide existante malgré une offre de prise en charge efficace. Il y a un enjeu majeur en termes de repérage des personnes qui souffrent de jeu excessif, ce travail est complexe dans un environnement où l'offre est omniprésente et en fort développement notamment avec les jeux on line. C'est un défi pour l'Etat qui doit réussir à trouver un équilibre entre les revenus du jeu et la protection des joueurs, notamment les personnes précarisées et les jeunes qui représentent des populations à risque.

<sup>1</sup> Jeanrenaud C, Gay M, Kohler D, BESSON J, SIMON O; Le coût social du jeu excessif en Suisse; Institut de recherche économique de l'Université de Neuchâtel, 2012

<sup>2</sup> Arnaud S, Inglin S, & al. Etude romande sur le Jeu, IUMSP, ISPA, 2009

## Les jeux d'argent en ligne

Le jeu d'argent en ligne est aujourd'hui en pleine croissance et des moyens considérables y sont investis de la part des opérateurs. En Suisse, une réglementation de l'offre de jeu d'argent en ligne fait l'objet de la prochaine révision de la loi sur les jeux d'argent débattue actuellement au Parlement. Les risques accrus de ce secteur, par rapport aux jeux terrestres, doivent cependant être pris en compte. Certaines des caractéristiques associées à Internet telles que l'immédiateté, la permanence de l'accès au-delà des frontières, la multiplicité des offres, l'évolution des contextes des jeux et la constitution de communautés de joueurs transforment de manière radicale le monde des jeux d'argent.

L'explosion de l'offre actuelle peut être une belle opportunité économique. Elle souligne aussi l'importance d'une réglementation du secteur, et donc une levée de la prohibition actuelle. Une étude récente de l'Observatoire Français des Jeux montre une prévalence de 6.6% de joueurs excessifs sur internet<sup>3</sup>, comparé à une prévalence de 0,9% en ce qui concerne le jeu traditionnel. On observe également en Suisse un facteur de risque sept fois plus important de développer un problème de jeu d'argent si on joue sur internet<sup>4</sup>.

## Les jeux d'argent chez les jeunes

Trois études réalisées auprès de 10'000 jeunes en tout, âgés entre 15 à 19 ans dans les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel entre 2010 et 2015<sup>5</sup> montrent qu'un tiers des jeunes a déjà joué aux jeux d'argent dans les 12 derniers mois et que **5 à 6% des jeunes** peuvent être considérés comme des joueurs problématiques ou à risque de développer une addiction au jeu. C'est **deux fois plus que chez les adultes**, ce qui est préoccupant. Une étude réalisée en Valais démontre que 35% d'entre eux avaient déjà joué à 15 ans<sup>6</sup>. On apprend qu'un mineur sur cinq, joue au moins une fois par semaine et 39% des mineurs interrogés (n=368) ont déjà joué au Tactilo au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête<sup>7</sup>, jeu pourtant interdit aux moins de 18 ans.

---

<sup>3</sup> TOVAR ML, COSTES JM, EROUKMANOFF V, *Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012*, Saint-Denis-La-Plaine : Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Observatoire des jeux, juin 2013

<sup>4</sup> KOHLER D., *Characteristics of problem gamblers in Switzerland*, 2011

<sup>5</sup> SURIS JC, BARRENSE-DIAS Y, BERCHTOLD A. *La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Fribourg*. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015.

<sup>6</sup> SCHALBETTER P., *Les jeunes et les jeux d'argent*, Enquête exploratoire de la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies, 2010.

<sup>7</sup> Ibidem

## Le jeu excessif

La Suisse compte entre 75'000 et 120'000 joueurs excessifs (joueurs dépendants + joueurs à risque). L'estimation varie selon l'outil diagnostique utilisé<sup>1,2</sup>. Environ 30'000 personnes, 0,5% de la population, ont un comportement de jeu pathologique. Ces estimations reposent sur les données 2007 et 2012 de l'Enquête suisse sur la santé. La proportion de joueurs excessifs dans la population suisse est comparable à celle observée dans d'autres pays. Il faut cependant noter que le jeu excessif comporte d'importantes conséquences sociales et touche plus largement l'entourage du joueur.

Le jeu pathologique (dépendance aux jeux d'argent) est un trouble psychique reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis les années 90. Le DSM 5 (ouvrage de référence mondial de la psychiatrie sur les troubles psychiques) classe cette dépendance dans la section des troubles addictifs, au même titre que l'alcool ou les drogues.

En Suisse, les joueurs excessifs entrent en traitement environ 5 ans après le début des problèmes de jeu, les conséquences financières, sociales et sanitaires sont très importantes. (cf. les conséquences du jeu excessif en Suisse ci-après).

À titre indicatif, depuis l'ouverture du premier casino en Suisse en 2002, on compte actuellement **46'468 personnes exclues des casinos**.

En 2015, 3'374 personnes sont exclues des casinos suisses, ce qui représente **une personne exclue toutes les 2 heures et 30 minutes**.

### Les conséquences du jeu excessif en Suisse

(Source : Bass 2004)<sup>3</sup>

#### Conséquences financières :

Les problèmes financiers (endettement et surendettement) représentent la première cause de demande d'aide de la part de joueurs excessifs. Les pertes d'argent sont caractérisées par des dettes, factures non payées, crédits multiples. La dette moyenne des joueurs en traitement s'élève à 257'000 CHF, la médiane est à 40'000 CHF.

17% des joueurs excessifs se sont mis en faillite personnelle.

#### Coût social du jeu pathologique en Suisse :

L'institut de recherche économique de l'Université de Neuchâtel estime que le jeu excessif coûte chaque année entre 551 et 648 millions de francs suisses à la collectivité, sous forme

<sup>1</sup> Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ), *Glücksspiel: Verhalten und Problematik in der Schweiz – Schlussbericht*. Berne, 2009.

<sup>2</sup> EICHENBERGER Y, RIHS-MIDDEL M, *Glücksspiel: Verhalten und Problematik in der Schweiz*, Ferarhis -Villars-sur-Glâne, 2014, p. 10.

<sup>3</sup> KUNZI K, FRITSCHI T, EGGER T, *Les jeux de hasard et la pathologie du jeu en Suisse*, Mandat de la Commission fédérale des maisons de jeu et de l'Office fédéral de la justice, BASS (Bureau d'études de politiques du travail et de politiques sociales), 2004.



de dépenses de santé additionnelles, de production non réalisée et de perte de qualité de vie liée à la santé. Le coût social par joueur pathologique et par année est compris entre 15'000 et 17'000 francs.<sup>4</sup>

#### **Conséquences conjugales et extra familiales :**

Conflits conjugaux et familiaux, mensonges, violence verbale/physique, séparation ou divorce sont des situations inhérentes au jeu excessif.

Près d'un quart des joueurs qui consultent sont divorcés ou séparés. Pour près de la moitié des joueurs excessifs divorcés, le jeu est en partie à l'origine de la séparation ou du divorce.

#### **Conséquences sociales :**

Isolement et précarisation sont également des conséquences fréquentes du jeu excessif. Isolement social notamment dû aux emprunts réalisés auprès d'amis et aux proches, généré par une certaine honte. Les problèmes de jeu d'argent restent le plus souvent cachés. Les demandes de soutien de la part des joueurs pathologiques interviennent en Suisse, environ 5 ans après le début des problèmes de jeu.

#### **Conséquences sanitaires :**

Dépression – stress – honte – culpabilité – désespoir - idées suicidaires avec ou sans passage à l'acte. Plus du tiers des demandes d'aide liées au jeu excessif sont associées à des idées suicidaires lors de la première consultation. Les données de l'enquête menée auprès des centres de consultation montrent une proportion – très élevée – de 21% de personnes présentant des tendances suicidaires. D'autres problèmes tels que les troubles alimentaires, la dépendance au travail, les troubles du sommeil ou le recours excessif aux services de prostituées sont également mentionnés.

#### **Comorbidités :**

Près des trois quarts des joueurs qui consultent ont une autre consommation problématique addictive : tabac : 60%, alcool : 40%, stupéfiants : 4%.

Chez les jeunes, on note une association statistiquement significative entre le fait d'être un joueur à risque / problématique et l'usage problématique d'Internet, ainsi que la consommation de tabac, alcool, cannabis et autres drogues illégales.

#### **Conséquences professionnelles :**

Retard - absentéisme – irritabilité - manque de concentration - licenciement.

18% des joueurs qui consultent sont au chômage, cette proportion est beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de la population (3%).

#### **Conséquences judiciaires :**

Activités illégales : vols - détournements d'argent - suites pénales ou civiles.

15% des joueurs qui consultent font l'objet d'une procédure pénale pour abus de confiance, détournement de fonds, escroquerie ou vol d'argent avec effraction.

---

<sup>4</sup> Claude JEANRENAUD et al., « Le coût social du jeu excessif en Suisse. », Université de Neuchâtel, 2012.

## Les critères diagnostiques de la dépendance au jeu

La définition de l'OMS, l'**International Classification of Diseases (ICD-10)** ainsi que la définition de l'American Psychiatric Association (APA), le **Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5)** constituent aujourd'hui les systèmes de classification les plus classiques pour le diagnostic de dépendance au jeu.

### Jeu d'argent pathologique selon le DSM-5 (trouble lié au jeu d'argent)

(Source : American Psychiatric Association (2015)<sup>5</sup>)

Pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu d'argent conduisant à une altération du fonctionnement ou une souffrance, cliniquement significative, comme en témoigne, chez le sujet, la présence d'au moins quatre des manifestations suivantes au cours d'une période de 12 mois :

- 1 Besoin de jouer avec des sommes d'argent croissantes pour atteindre l'état d'excitation désiré.
- 2 Agitation ou irritabilité lors des tentatives de réduction ou d'arrêt de la pratique du jeu.
- 3 Efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu.
- 4 Préoccupation par le jeu (p. ex. préoccupation par la remémoration d'expériences de jeu passées ou par la prévision de tentatives prochaines, ou par les moyens de se procurer de l'argent pour jouer).
- 5 Joue souvent lors des sentiments de souffrance/mal-être (p. ex. sentiments d'impuissance, de culpabilité, d'anxiété, de dépression).
- 6 Après avoir perdu de l'argent au jeu, retourne souvent jouer un autre jour pour recouvrer ses pertes (pour se « refaire »).
- 7 Ment pour dissimuler l'ampleur réelle de ses habitudes de jeu.
- 8 Met en danger ou a perdu une relation affective importante, un emploi ou des possibilités d'études ou de carrière à cause du jeu.
- 9 Compte sur les autres pour obtenir de l'argent et se sortir de situations financières désespérées dues au jeu.

*Spécifier la sévérité actuelle :*

**Léger** : Présence de 4-5 critères.

**Moyen** : Présence de 6-7 critères.

**Grave** : Présence de 8-9 critères.

### Caractéristique diagnostique :

Le jeu d'argent pathologique implique le fait de risquer quelque chose de valeur dans l'espoir d'obtenir quelque chose de plus grande valeur. Dans de nombreuses cultures, les individus parient sur les jeux ou les événements, et la plupart le font sans rencontrer de problèmes. Cependant, certains sujets manifestent des difficultés substantielles en rapport avec leurs conduites de jeu d'argent pathologique. La caractéristique essentielle du jeu d'argent pathologique est un comportement de jeu pathologique persistant et récurrent qui perturbe les activités personnelles, familiales et/ou professionnelles. Le jeu d'argent pathologique est défini comme un ensemble d'au moins quatre symptômes survenant n'importe quand sur une même période de 12 mois.

---

<sup>5</sup> American Psychiatric Association (2015). Extrait du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Cinquième Edition. Traduit par Marc-Antoine Crocq, Julien-Daniel Guelfi, Patrice Boyer, Charles-Bernard Pull, Marie-Claire Pull.

## Présentation de Jeu-contrôle

Jeu-contrôle est programme en ligne qui vise à redonner aux joueurs qui rencontrent des problèmes de jeu de hasard et d'argent la capacité de choisir et gérer leur activité de jeu en observant et décidant combien de temps et d'argent ils souhaitent dépenser.

### Qu'est-ce que Jeu-contrôle ?

Jeu-contrôle est un site internet ([www.jeu-contrôle.ch](http://www.jeu-contrôle.ch)) et une application mobile, gratuits et libres d'accès, disponibles en français et en allemand.

Jeu-contrôle soutient le joueur dans l'expérimentation d'une meilleure connaissance de sa conduite de jeu. C'est un outil qui permet de s'auto-observer et d'enregistrer des données liées à son activité de jeu (argent dépensé, temps joué). Le joueur peut se fixer des objectifs réalistes, repérer des situations à risque, des pensées et des ressentis et les suivre dans le temps. Basé sur des programmes de consommation contrôlée, il s'agit de valoriser les compétences de la personne en matière de santé et de renforcer leur responsabilité dans leur pratique de jeu.

Ce programme a été conçu pour aider les joueurs, mais il ne remplace pas une consultation avec un professionnel, c'est un outil complémentaire.

### À qui s'adresse Jeu-contrôle ?

Ce projet est destiné en particulier aux joueurs qui rencontrent des difficultés dans leur pratique de jeu et qui souhaite suivre leur activité de jeu et expérimenter des choix.

Jeu-contrôle s'adresse également aux professionnels qui suivent des joueurs dans un cadre spécialisé dans le traitement des addictions, ainsi qu'aux professionnels non spécialistes de la problématique du jeu excessif (médecin, psychologue, assistant social, etc.).

### Comment fonctionne Jeu-contrôle ?

L'application mobile propose des fonctionnalités simples qui sont utilisables pendant une activité de jeu. Il suffit d'indiquer « combien de temps j'aimerais jouer ? » et « combien d'argent je veux dépenser ? » et Jeu-contrôle est lancé !

Jeu-contrôle propose une alarme pour vous signaler que le temps prévu est terminé. Une fois les sessions enregistrées, jeu contrôle tient à jour les statistiques qui sont consultables en tout temps. C'est très simple d'utilisation.

Le site [www.jeu-contrôle.ch](http://www.jeu-contrôle.ch) proposent de nombreuses autres fonctionnalités comme :

- Remplir et consulter un journal hebdomadaire de jeu, en précisant ses ressentis, ses pensées, les situations à risque rencontrées, les stratégies mises en place pour les éviter
- Se fixer des objectifs hebdomadaires pour calculer son temps et ses dépenses de jeu
- Evaluer quotidiennement son envie de jouer
- Recevoir un résumé hebdomadaire par e-mail de l'évolution de ses statistiques
- Autoévaluer un éventuel problème de jeu en répondant à un questionnaire scientifiquement validé
- Communiquer avec les autres utilisateurs du site Jeu-contrôle
- Découvrir des conseils de base pour réfléchir à la gestion de son activité de jeu

Le site et l'application sont synchronisés quotidiennement, en créant un compte, l'utilisateur peut ainsi suivre l'évolution de ses statistiques sur l'un ou l'autre des supports de son choix.

## Pourquoi Jeu-contrôle ?

### **Favoriser l'intervention précoce**

Les demandes de soin interviennent tardivement environ cinq ans après le début des problèmes et la plupart des joueurs excessifs ne consultent pas, c'est pourquoi Jeu-contrôle s'inscrit dans une démarche de prévention pour intervenir si possible avant que les problèmes liés au jeu excessif ne soient ancrés.

### **Responsabiliser le joueur et renforcer son pouvoir d'agir**

Basé sur l'auto-prise en charge, Jeu-contrôle s'appuie sur le concept de « consommation contrôlée » plus connu dans les domaines de l'alcool ou du tabac. Il s'agit d'apprendre à observer son activité de jeu en faisant des choix.

Jeu-contrôle permet de soutenir le pouvoir de décision à l'utilisateur sur leur jeu en accompagnant ses propres choix et en recevant des feed-back instantanés (graphique, alarme).

### **Renforcer le dialogue**

Jeu-contrôle envoie des feed-back automatisés à l'utilisateur via un flux d'activités qui permet aussi des partages d'expérience entre utilisateurs.

Jeu-contrôle permet aussi à l'utilisateur d'entrer directement en contact avec des professionnels, via la permanence téléphonique du PILDJ 0800 801 381 ou par mail.

### **Prévenir à l'aide des nouvelles technologies**

L'activité de jeu d'argent sur internet est de plus en plus importante, mais les offres de prévention en ligne sont encore très peu développées. Jeu-contrôle contribue à combler cela, en proposant une interface qui soit acceptable par les joueurs, applicable par eux et adaptés à leurs besoins.



## Présentation de Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ)

Le Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu (ci-après PILDJ) a été lancé en Suisse romande en juillet 2007. Il fait suite à la volonté commune des cantons romands de coordonner leurs efforts en matière de prévention du jeu excessif. Il s'inscrit dans la continuité de la convention intercantonale sur les loteries et paris (CILP), ratifiée en 2006, qui prévoit explicitement un engagement des cantons sur cette question (art.18 CILP).

La Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ) et à la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) se sont accordées pour la mise en place du PILDJ. Le Groupement romand d'études des addictions (GREAA) a été mandaté pour coordonner le PILDJ. La CLASS (via le GRAS) suit la réalisation de ce programme. Conformément à l'accord de collaboration passé entre la CLASS et le GREAA, ce dernier présente ici le programme cadre 2016-2018 pour le renouvellement de cet accord.

Depuis sa création en 2007, le PILDJ a développé des activités pour intervenir là où il n'existait rien et pour compléter les offres locales avec des projets transcantonaux (recherche, campagne de prévention, formation, etc.). En dix ans, un nombre important de projets a vu le jour.

La coordination du programme est assurée depuis son lancement par le Groupement romand d'études des addictions (GREAA). Le budget annuel du PILDJ est de 390'000 CHF.

## Cadre légal du PILDJ

Le concordat sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice des loteries et paris exploités sur le plan intercantonal ou sur l'ensemble de la Suisse (CILP) est entré en vigueur en 2006. Ce dernier prévoit à l'art. 18 la levée d'un impôt de 0,5% sur le produit brut des jeux (de loterie) afin de financer des actions de prévention du jeu excessif<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que la Commission romande de la loterie et des jeux (CRLJ) et la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) se sont accordées pour la mise en place d'un projet romand pour lutter contre la dépendance au jeu. La décision a été prise en juin 2007 de lancer un programme intercantonal (le PILDJ), dont le pilotage a été confié au GREA. Il est financé à hauteur d'environ 1/5 de la taxe du 0,5%, les 4/5 restent dans les cantons.

## Activités du PILDJ

Les activités du PILDJ sont réparties dans quatre domaines : la prévention, la recherche, la formation et la coordination. Les travaux de coordination concernent la mise en réseau de l'ensemble des projets et expertises des partenaires œuvrant dans leurs cantons romands, ainsi que la circulation des informations auprès des services de l'administration publique, responsable de la prise en compte de la prévention du jeu excessif.

## Activités d'information et de prévention

- Permanence téléphonique 0800 801 381 sur les jeux d'argent, accessible 24h sur 24, anonyme et gratuite, s'adresse aux joueurs, proches, professionnels : 354 appels en 2015
- Portail internet romand sur le jeu excessif [www.sos-jeu.ch](http://www.sos-jeu.ch) 3'600 visites par mois
- Matériel de promotion du PILDJ : 30'000 brochures distribuées, carte de visite, stylos, etc.
- Campagnes de prévention grand public (2010, 2011)
- Base de données d'action de prévention et documentation scientifique

Français / Deutsch



PROGRAMME INTERCANTONAL DE LUTTE CONTRE LA DÉPENDANCE AU JEU

Ce site est un projet des cantons romands, il est destiné à toutes les personnes qui cherches des informations ou de l'aide sur le jeu excessif: joueurs, proches ou professionnels.

INFORMATIONS GÉNÉRALES 	JEU CONTRÔLE 	BESOIN D'AIDE 	PRÉVENTION ET RECHERCHE 
---	---	--	--

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

MAIL CONTACT@SOS-JEU.CH	TÉLÉPHONE GRATUIT ET ANONYME 24/24 0800 801 381
----------------------------	--

<sup>1</sup> Art. 18 (CILP): « Taxe sur la dépendance au jeu. Les entreprises de loteries et paris versent aux cantons une taxe de 0,5 % du revenu brut des jeux (RBJ) réalisé par les différents jeux sur leurs territoires cantonaux. Les cantons s'engagent à utiliser ces taxes pour la prévention et la lutte contre la dépendance au jeu. Ils peuvent collaborer entre eux à cet effet ».

## Activités de recherche

Les activités de recherche du PILDJ s'inscrivent sur deux axes : d'une part, le fonds de recherche qui soutient des petites recherches courtes dans le temps et innovantes ; d'autre part l'attribution de mandats spécifiques sur les thèmes sensibles en privilégiant l'approche des sciences sociales (terrain).

### Liste des recherches réalisées ou en cours depuis l'ouverture du PILDJ

	<b>Titre</b>	<b>Requérant</b>	<b>Statut</b>
1.	Etude romande sur le jeu	Addiction Suisse – Gerhard Gmel Institut de médecine sociale et préventive (IUMSP) – Dr Jean-Pierre Gervasoni	Réalisé 2009
2.	Jeu et endettement en Suisse romande	Département de sociologie de l'UNIGE – Prof. Sandro Cattacin GREA – Géraldine Morel	Réalisé 2015
3.	Etude longitudinale sur les jeunes et les jeux d'argent en Suisse romande (Génération Free).	GRSA - Groupe de recherche sur la santé des adolescents, Institut de médecine sociale et préventive (IUMSP) – Dr Joan-Carles Suris	En cours
4.	Jeu excessif : des croyances du patient aux croyances du médecin	Service d'addictologie. Département de psychiatrie. HUG - Pr Daniele Zullino	Réalisé 2014
5.	Jeu problématique et pathologique en Suisse romande et ses conséquences financières pour les joueurs et leur famille	IRENE - Institut de recherche économique de l'Université de NE - Pr Claude Jeanrenaud Centre du Jeu Excessif - Dr Olivier Simon	Réalisé 2015
6.	Paris sportifs, poker et casino en ligne	Service d'addictologie. Département de psychiatrie. HUG - Dr Yasser Khazaal	Réalisé 2016
7.	Coût social du jeu excessif en Suisse romande	IRENE - Institut de recherche économique de l'Université de NE - Pr Claude Jeanrenaud Centre du Jeu Excessif - Dr Olivier Simon	Réalisé 2012
8.	Les adolescents et les jeux d'argent	GRSA - Groupe de recherche sur la santé des adolescents, Institut de médecine sociale et préventive (IUMSP) – Dr Joan-Carles Suris Centre du Jeu Excessif - Dr Olivier Simon	Réalisé 2012
9.	Evaluation de la ligne téléphonique 0800 801 381	Institut de médecine sociale et préventive (IUMSP) – Dr Jean-Pierre Gervasoni	Réalisé 2011
10.	Mon ado, les jeux et les réseaux sociaux	Addiction Valais – Mme Pascale Schalbetter. En collaboration avec RNVP à Genève.	Réalisé 2015
11.	Prévention du jeu excessif par les opérateurs en Suisse romande. Données disponibles et perception des acteurs. (PREJEOP)	Centre du Jeu excessif (CHUV), Lausanne – Dr Olivier Simon	En cours
12.	Revue de la littérature internationale dans le domaine des jeux d'argent	Claudia Dubuis , sociologue indépendante.	Réalisé 2014
13.	Revue de la littérature médicale internationale dans le domaine des jeux d'argent	Centre du Jeu Excessif - Dr Olivier Simon	En cours
14.	Cohérence des politiques publiques sur les jeux d'argent	Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) – Jean-François Savard	En cours
15.	Panorama des actions de prévention des jeux d'argent en Suisse romande	Christophe Al Kurdi, chercheur indépendant	En cours

## Activité de formation

Le PILDJ a mis en place une formation de sensibilisation sur le jeu excessif à l'attention des professionnels non spécialistes des jeux d'argent afin de renforcer le repérage précoce des joueurs problématiques.

Ces formations sont organisées en collaboration avec les réseaux spécialisés locaux du jeu excessif.

- 20 formations ont été réalisées en Suisse romande dont trois en allemand
- 353 professionnels sensibilisés à la problématique du jeu excessif
- 118 services différents représentés par les participants.

## Organigramme du PILDJ

